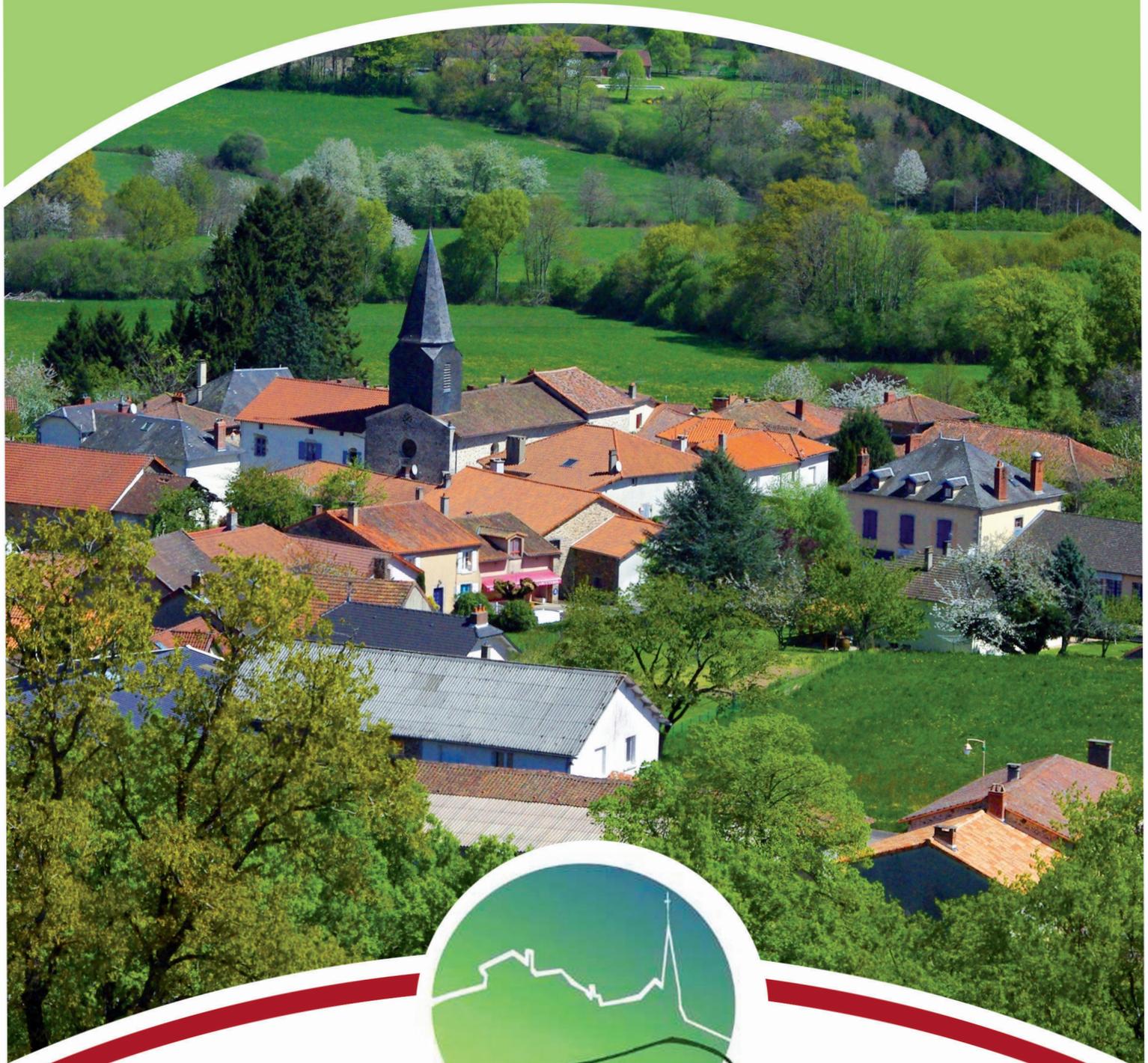


BULLETIN MUNICIPAL



www.champsac.fr

Février 2015



Pour vous être utile ...

Mairie

Tél. : 05 55 78 43 33

Fax : 05 55 78 46 40

E-mail : mairie@champsac.fr

Site Internet : www.champsac.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi

8h30-12h00 / 13h30-18h00

Mercredi 8h30-12h00

Samedi 8h30-12h00

Ecoles

RPI Champsac-Champagnac-la-Rivière

Ecole élémentaire de Champsac :

Tél. : 05 55 78 50 00

Ecole élémentaire de Champagnac-la-Rivière :

Tél. : 05 55 78 26 47

Cantine de Champsac

Tél. : 05 55 43 25 24

Horaires Garderie : 7h00 – 8h45

16h30 – 19h00

Assistante sociale (sur rendez-vous)

Maison de la Solidarité du Département Ouest
Limousin

Mme Noilhac 05 55 43 06 06

Coordinatrice gérontologique

Mme Betouille

05 55 05 02 35

Communauté de communes des Feuillardiers

La Monnerie 87150 Cussac

Tél. : 05 55 78 71 04

SAUR & EDF

Les numéros sont indiqués sur vos factures

Trésorerie d'Oradour s/Vayres

La Monnerie 87150 Cussac

Tél. : 05 55 78 10 44

Horaires d'ouverture :

Du lundi, mercredi, jeudi :

9h00-12h00 / 13h30-16h00

Les mardis et vendredis :

9h00 – 12h00 / fermeture l'après-midi

Accueil téléphonique de 13h30 à 16h00

PNR

La Barde 24450 LA COQUILLE

Tél. : 05 53 55 36 00

Mail : info@pnrpl.com

Collecte ordures ménagères

Elle est effectuée depuis le 1^{er} juillet 2014 par la
société Véolia.

Déchetteries

Service administratif pour les déchetteries de la
communauté de communes des Feuillardiers :

05 55 78 10 12 Mme Parvery Nicole

Contact déchetteries Tél. : 06 79 52 40 58

M. Escure Daniel

Gendarmerie Nationale d'Oradour s/Vayres

Tél. : 05 55 78 10 04

Pompiers Tél. : 18

SAMU Tél. : 15

LES RESTOS DU CŒUR

Centre de Cussac 05 55 70 25 86

Accessible aux habitants de Champsac

Ouvert le vend 14h00 - 16h00



Edito

Eq!fo

A lors que les débuts d'année sont propices aux traditionnels vœux de bonheur, santé et de paix, il y a les irréductibles imbéciles et criminels qui espèrent mettre le monde à leurs genoux par la terreur et la barbarie. Au contraire, les récents attentats ont déclenché lors des nombreux et importants rassemblements, un formidable élan de solidarité, de fraternité et de respect entre les peuples à travers toute l'Europe et le monde entier. Ce comportement, qui fait chaud au cœur, prouve que les fondements de notre république faite de démocratie, de liberté et de tolérance sont des valeurs que personne ne pourra nous retirer.

Les élections municipales de mars 2014 ont entraîné le renouvellement d'un tiers du conseil municipal et parallèlement l'installation d'un nouveau conseil communautaire sensiblement modifié.

L'élection des conseillers régionaux prévue aussi en mars 2014 a été portée en décembre 2015 suite à la réforme territoriale, très discutée, qui a donné naissance à notre nouvelle région Aquitaine –Poitou-Charentes – Limousin pour 2016.

L'élection des nouveaux conseillers départementaux aura lieu fin mars 2015 avec deux conseillers élus pour un territoire couvrant les anciens cantons d'Oradour-sur-Vayres, Rochechouart, Saint-Laurent-sur-Gorre et Saint – Mathieu représentant environ 17 000 habitants.

L'Etat a décidé de diminuer, dès cette année et durant quatre ans, sa dotation aux communes. Cette diminution déjà importante, sera donc multipliée par 4 en 2017. Nous devons nous adapter en réduisant les investissements et en étant rigoureux sur le fonctionnement. Cependant, le fait que certains emprunts se terminent durant cette période atténuera la déception.

Les communes qui ont toujours été dans l'obligation d'équilibrer leur budget, paient les « pots cassés », comme vous pour rembourser la dette de l'Etat. La fameuse maxime : « faite ce que je dis, pas ce que je fais » est toujours d'actualité !

Pour terminer je voudrais remercier, au nom du conseil municipal ceux qui œuvrent au quotidien pour le bien-être et le dynamisme de notre collectivité :

- nos associations qui assurent toujours un lien social à la population
- nos artisans et commerçants malgré une conjoncture pas facile
- nos petites et moyennes entreprises qui « portant » Champsac au-delà de ses frontières
- le personnel communal qui participe au bon fonctionnement de nos institutions

Je souhaite à tous une bonne année et bonne santé avec une pensée particulière à ceux qui souffrent de la maladie, de la solitude ou de la précarité.

Guy BAUDRIER



COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Guy BAUDRIER, Maire
 Françoise PIQUET, 1^{ère} adjointe
 Danielle DUPUY, 2^{ème} adjointe
 Raymond PAULIOUT, 3^{ème} adjointe
 Marie-Claude CHABROL, 4^{ème} adjointe
 Valérie CRAIG, conseillère municipale
 Annie DESMERY, conseillère municipale
 Pierre GRANDON, conseiller municipal

Maryse PARVERIE, conseillère municipale
 Stéphane GUILLOU, conseiller municipal
 Antoine PAPAZIAN, conseiller municipal
 Hervé MAZEAUD, conseiller municipal
 Nicole CHADELAUD, conseillère municipale
 Robert RANOUILLE, conseiller municipal
 Jean-Pierre CHALARD, conseiller municipal

LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION VOIRIE-ASSAINISSEMENT-URBANISME-LOGEMENT-CADRE DE VIE-SECURITE ACCESSIBILITE

BAUDRIER-PIQUET-DUPUY-PAULIOUT-CHABROL-RANOUILLE

- attributions pour la 1^{ère} sous-commission :

Voirie communale - MAZEAUD

Chemins ruraux et de randonnée + forêt communale - CHALARD – CRAIG-GRANDON

Lotissements - CHALARD-PAPAZIAN

Entretien bâtiments de la Mairie et des logements locatifs – GUILLOU

- attributions pour la 2^{ème} sous-commission :

Assainissement collectif et individuel - GUILLOU-MAZEAUD

Urbanisme - CRAIG-MAZEAUD

Gestion et entretien du cimetière – CHADELAUD

Commission sécurité et accessibilité – CHABROL

COMMISSION VIE SCOLAIRE-ENFANCE-JEUNESSE

PIQUET-CHABROL-DESMERY-MAZEAUD-PARVERIE

Conseils écoles, cantine, ram, activités jeunesse

Entretien bâtiments scolaires, salle du ram

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE-CULTURE-TOURISME-FLEURISSEMENT

DUPUY-PAULIOUT

Comité des Fêtes - CHADELAUD-GUILLOU-PARVERIE

Fonctionnement Salle des Fêtes & préparations cérémonies - CHADELAUD-DESMERY-PARVERIE

Concours Maisons Fleuries - CRAIG-DESMERY-PARVERIE-RANOUILLE

COMMISSION AIDE SOCIALE-PERSONNES AGEES

BAUDRIER-DUPUY

SIRPA

APA

Aides diverses



DESMERY-PAPAZIAN-PARVERIE-CRAIG

COMMISSION D'ENTRETIEN ET DE PROTECTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

BAUDRIER-PAULIOUT-MAZEAUD

Management et planning des agents de voirie

Entretien matériel communal

Entretien stade et vestiaires, terrain de tennis, atelier communal

Fleurissement et espaces verts dans le bourg - CRAIG-DESMERY



COMMISSION TRAVAUX NEUFS

BAUDRIER-PIQUET-DUPUY-PAULIOUT-CHABROL-GUILLOU-RANOUILLE

COMMISSION DES ANCIENS COMBATTANTS

BAUDRIER-RANOUILLE (monument aux morts)-CHADELAUD

COMMISSION D'ACTION SOCIALE

BAUDRIER-PIQUET-DUPUY-PAULIOUT-CHABROL

LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

PNR - Parc Naturel Régional Périgord -Limousin

Titulaire CRAIG VALERIE - Suppléant CHALARD Jean-Pierre

SYNDICAT MIXTE VIENNE-GORRE

Titulaire PAULIOUT RAYMOND - Suppléant GRANDON PIERRE

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA TARDOIRE

Titulaire PAULIOUT RAYMOND - Suppléant GRANDON PIERRE

SEHV - Syndicat d'Electrification de la Haute-Vienne

Titulaire CHALARD Jean-Pierre - Suppléant GRANDON PIERRE

SIVU « Les Hauts de Tardoire » Syndicat à Vocation Unique

Titulaires BAUDRIER GUY - PAPAZIAN ANTOINE – Suppléants PARVERIE MARYSE - DESMERY ANNIE

SIAP - Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

Titulaires CHALARD Jean-Pierre - GRANDON PIERRE

Suppléants RANOUILLE ROBERT – DUPUY DANIELLE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES FEUILLARDIERS

Titulaires BAUDRIER GUY – PIQUET FRANCOISE – DUPUY DANIELLE

PAYS D'OUEST LIMOUSIN

Titulaire BAUDRIER GUY - Suppléant CHABROL MARIE-CLAUDE

SYNDICAT DE MUSIQUE

Titulaire CHABROL MARIE-CLAUDE - Suppléant CRAIG VALERIE

SIRPA - syndicat Intercantonal de Restauration pour les Personnes Âgées

Titulaire DUPUY DANIELLE – Suppléant PAPAZIAN ANTOINE

ADIL - Agence départementale d'information sur le logement

Titulaire BAUDRIER GUY – Suppléant CHABROL MARIE-CLAUDE

ATEC

Titulaire PIQUET FRANCOISE- Suppléant PARVERIE MARYSE

SYDED - Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés

Titulaires BAUDRIER GUY-DUPUY DANIELLE – Suppléants MAZEAUD HERVE- CHADELAUD NICOLE



INFOS MUNICIPALES

Lotissement St Roch

Actuellement 6 lots sont vendus sur 18, dont 4 constructions en cours.

Carte communale

La 2^{ème} révision de la carte communale a été soumise à l'approbation du Préfet début décembre 2014. Les nouvelles normes et réglementations ont imposé des consultations de services supplémentaires engendrant des retards. Il a fallu faire preuve de patience face à certains services adeptes de la non constructibilité en milieu rural depuis que la loi ALUR est mise en application. L'approbation définitive par le Préfet se fera début février, dernier délai.

Elections départementales

Elles auront lieu le dimanche 22 mars 2015 et dimanche 29 mars 2015.

Quant aux élections régionales la date est prévue pour la fin de l'année soit en décembre 2015. Les pièces habituelles (titre d'identité et carte d'électeur) seront demandées pour voter.

Prévention des cambriolages

Une tendance à la hausse des cambriolages, essentiellement des résidences principales, est récurrente depuis plusieurs mois.

Il a été proposé par certains administrés d'organiser une surveillance mutuelle entre voisins afin de dissuader les cambrioleurs.

Cimetière

Le cimetière comporte de nombreuses tombes «anonymes». Il a été demandé par voie de presse et par affichage sur les grilles du site funéraire que les familles indiquent l'identité des défunts.

Il est rappelé que les familles s'étant acquittées d'un droit à une concession ne sont propriétaires que de la pierre tombale élevée sur le terrain concédé.

Il est envisagé de reprendre les tombes réputées abandonnées, les restes mortuaires seraient inhumés dans un ossuaire.

Le terrain libéré pourrait être déclaré «terrain communal». La législation funéraire impose aux communes d'avoir un terrain de ce type afin de pourvoir à l'inhumation des indigents.

Interdiction de stationner dans la rue des Engoulevents (rue située le long de la salle des fêtes qui mène au lotissement des Perrières)

Il est rappelé qu'il est interdit de stationner le long de cette rue d'une part pour permettre, en priorité, l'accès éventuel des services de secours et d'autre part afin que les employés municipaux puissent accéder à l'atelier communal sans encombre ainsi que pour les personnes qui habitent le lotissement des Perrières.



BUDGET 2014

SECTION D' EXPLOITATION

Dépenses

725 420,00 €

Charges à caractère général	208 053,00	28,68%
Energie - électricité - fioul - carburant	33 622,00	
Fournitures administratives	3 000,00	
Fournitures scolaires	3 900,00	
Entretien, réparations biens immobiliers	20 831,00	
Alimentation cantine	22 500,00	
Fournitures d'entretien	6 000,00	
Primes d'assurances	11 000,00	
Timbres - télécommunications	6 250,00	
Fêtes et cérémonies	10 000,00	
Charges de personnel salaires + cotisations	263 573,00	36,33%
CHARGES DE GESTION COURANTES	72 173,00	9,94%
Contingent service incendie	10 727,00	
Indemnités maire et adjoints	33 500,00	
Participations obligatoires	22 246,00	
Subventions associations	5 500,00	
CHARGES FINANCIERES	32 031,00	4,41%
intérêts des emprunts	31 681,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 394,00	1,01%
Virement Section Investissement	138 630,00	19,11%
excédent de fonctionnement disponible		



Recettes

725 420,00 €

Impôts et Taxes	404 557,00	55,76%
Contributions directes	280 321,00	
Taxe Additionnelle	12 998,00	
Compensation CC Feuillardiers	111 238,00	
Dotations, Subvention & Participations	204 587,00	28,20%
D.G.F -DSR-DGD/ Etat	162 085,00	
Compensation /Etat	42 502,00	
VENTE DE PRODUIT, PRESTATIONS <i>Cimetière, cantine, transport, piscine, garderie</i>	23 164,00	3,19%
	23164	
AUTRES PRODUITS DES GESTION	24 585,00	3,38%
revenus des immeubles	24 585,00	
RESULTAT REPORTE N-1	77 573,00	10,69%



Etat-civil 2014

NAISSANCES

Julia, Annie, Rose MARZIN née le 1^{er} mars 2014 à LIMOGES (87)

Julie, Inès, Marie CHIBOIS née le 12 mars 2014 à LIMOGES (87)

Estelle WINTERSHEIM née le 21 avril 2014 à SAINT JUNIEN (87)

Benjamin, Pierrick VAUDON né le 2 août 2014 LIMOGES (87)

Anaëlle, Malou, Denise CARROT née le 16 septembre 2014 à SAINT JUNIEN (87)

Marius, Jonas DEKKERS né le 20 octobre 2014 à Limoges (87)

Mathilda WINTERSHEIM née le 24 octobre 2014 à SAINT JUNIEN (87)

..... MARIAGES

Patrick Jean Jacques VALAGEAS & Aliette Aimée Jacqueline DOIRAT mariés le 22 juillet 2014

Alain COËFFE-VERGNOLLE & Vannary SVAY mariés le 20 septembre 2014

..... DECES

Marcel TREILLARD décédé le 13 janvier 2014

Yvonne DESPROGES décédée le 21 mars 2014

Christiane TOULISSE décédée le 22 juillet 2014

Adrien René COLOMBIER décédé le 23 septembre 2014

Robert Paul LEMOINE décédé le 15 octobre 2014

Angèle BOIN décédée le 27 octobre 2014



Les travaux réalisés en 2014

TRAITEMENT DES EAUX USEES DE NAILHAC

Le système de traitement, par bassins filtrants plantés de roseaux est identique à ceux de la



station du bourg et de Bousseroux avec une intégration parfaite dans l'environnement.

Montant des travaux : 32 650 € HT y compris la maîtrise d'œuvre.

Subvention du Conseil général (40 %) : 12 000 €

Remerciements à la famille Vaudon qui a accepté de céder le terrain nécessaire à la construction.

CREATION D'UNE AIRE DE REPOS A LA GARE, A PROXIMITE DE LA VOIE VERTE

Ces travaux, tout en permettant d'attirer des touristes pour accéder directement à la voie verte, a permis d'éliminer le « roncier » qui existait et de mettre en valeur l'ancienne maison « garde-barrière » prévue à être

réhabilité par le SIVU afin d'y installer les bureaux et le siège social.

Reste à terminer la couche de surface en enrobé à chaud et les délimitations en résine sur les parties de parking réservées aux personnes handicapées. Des plantations seront mises en place par les employés communaux en février. Une économie d'environ 8 000 € HT par rapport au projet initial, a été réalisée.

Le montant final des travaux sera d'environ 27 000 € HT avec une subvention du conseil général (25 %) d'un montant de 6 750 € et d'un fonds de concours de la CC des Feuillardiers d'un montant de 2 500 €.





AMENAGEMENT D'UN PARKING FACE A LA MAIRIE COTE OUEST

Le secteur mairie – salle des fêtes manquant souvent de places de stationnement, cette opération avec la création de 15 places supplémentaires, était la bienvenue.

Reste à réaliser la délimitation avec peintures et résines.

Profitant de la présence de l'entreprise Paillot la couche de roulement de l'autre parking, proche de la façade marie, a été refaite en enrobé à chaud.

Reste également les peintures et résines à réaliser.

Une place de stationnement sera réservé aux personnes handicapées.

Montant des travaux : 18 000 € HT

Subvention Conseil général (30 %) :

5 400 €



REFECTION DE LA FAÇADE OUEST DES ECOLES

L'ancien enduit en cours d'arrachement à cause du salpêtre a été retiré et sera remplacé par une façade en pierres apparentes.

Montant des travaux : 6 900 € HT

Subvention du conseil général (30%) :

2 070 €

Subvention de l'Etat/DETR (20 %) : 1 380 €

REHABILITATION DE L'ANCIENNE GRANDE DEVIGNES EN GARAGE COMMUNAL

La réfection de ce bâtiment, autrefois en



ruines, a donné une image autrement plus agréable de ce secteur du bourg tout en permettant de stocker du matériel des services techniques.

Montant des travaux : 23 075 € HT

Subvention de l'Etat/DETR (20%) :

4 933 €



REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOURG ET EVACUATION DES EAUX DE SOURCES

Une première tranche des travaux a été réalisée dans la rue des Fontaines (secteur mairie). Ce sont désormais environ 180 m³ par jour d'eau de sources qui transitent vers l'atelier communal et ne perturberont plus le fonctionnement de la station d'épuration du bourg. De plus tout a été prévu pour alimenter en eaux la fontaine à côté de l'immeuble Delhoume. Elle sera ainsi réhabilitée.

Montant des travaux : 91 900 € HT

Subvention Conseil général (35 %) : 31 920 €

Subvention agence de bassin (35 %) :

31 920 €



GROSSES REPARATIONS DE LA VOIRIE COMMUNALE

(fin du programme 2013 et programme 2014)

- *Fossés, accotements, goudronnage*

VC 239 : village de Gabillou

VC 202 : entre le Verdier et la Maurie (en partie)

VC 22 : entre Curmont et Groslier

VC 248 : de la Petite Peytavigne

VC 232 : antenne vers habitation Dupuy à Pressoueras

- *Fossés, accotements, travaux préparatoires avant goudronnage en 2015 & 2016*

VC 101 : les landes de Jouveau

(entre RD 901 & voie verte)

VC 7 : de Soudevieille à Chandeau

Montant des travaux : 45 500 € HT

Subvention du Conseil général (50%) :
22 750 €



Les travaux prévus en 2015

REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOURG ET EVACUATION DES EAUX DE SOURCES

Elle concerne la 2^{ème} tranche de travaux qui se répartissent sur deux secteurs :

- Secteur mairie/salle des fêtes avec un nouveau collecteur afin de récupérer les eaux usées en séparatif – à noter l'approfondissement du nouveau réseau qui réglera le problème d'inondation du sous-sol de la mairie lors de fortes pluies.

- Secteur entre l'ancienne station (carrefour des Périères) et la station de roseaux des Jouhandoux à l'ancien réseau unitaire obstrué par des racines des arbres a été remplacé par deux collecteurs séparatifs eaux usées et eaux pluviales tout en récupérant 80 m³ d'eau de sources qui désormais ne rejoindront plus la station d'épuration.

Montant des travaux : 75 000 € HT
Subvention Conseil général (35 %) :
26 250 €

Subvention agence de l'eau Loire Bretagne (35 %) : 26 250 €

Il est à noter que ces travaux ont été réalisés fin 2014 en même temps que la 1^{ère} tranche. Par contre le paiement se réalisera sur le budget 2015.

AMENAGEMENT DE SECURITE AU CARREFOUR DE LA ROUTE DE LA HAUTE- BARRIERE ET DE LA RUE DE L'ECOLE

Cet aménagement au niveau des habitations Fredon et Lathière, permettra d'améliorer le débouché de la VC de la Haute-Barrière, actuellement en "zig-zag", en modifiant l'emprise avec démolition de l'ancien hangar trop vétuste et inesthétique. Le recul de la chaussée dans la rue de l'école permettra de rétablir une visibilité qui est quasi nulle actuellement pour l'immeuble Lathière et de supprimer le miroir actuel assez peu sécurisant. La possibilité d'acheter et de démolir les bâtiments de Madame Grumel (négociations



en cours) pourrait permettre de faire une économie par rapport au projet initial.

Montant des travaux : 75 000 € HT

Subvention conseil général : 37 500 €

REFECTION DU PARKING AU NIVEAU DE L'ENTREE DE LA MAIRIE

Les travaux d'assainissement du bourg qui empiétaient sur une partie du parking étant terminés, l'opération peut désormais être engagée :

Montant des travaux : 10 500 € HT

Subvention conseil général (30 %) : 3 150 €

AMENAGEMENT DE L'ENTREE DU BOURG SUR LA RD 141 COTE PAGEAS

Les travaux concernant la dernière phase d'aménagement des entrées du bourg.

L'opération consiste à prolonger les bordures en trottoirs jusqu'à la limite d'agglomération.

Montant des travaux : 35 000 € HT

Subvention demandée au conseil général (50%) : 17 500 €

CHANGEMENT DES MENUISERIES DE L'ANCIENNE MAIRIE ET DES LOGEMENTS

Très anciens et vétustes, il est plus judicieux de les remplacer définitivement plutôt que de

faire des réparations non durables et de les repeindre.

Montant des travaux : 15 000 € HT

Subvention conseil général (30 %) : 4 500 €

Subvention de l'Etat (DETR) à hauteur de 20 % : 3 000 €

INSTALLATION D'UNE STATION DE METROLOGIE SUR LE DEVERSOIR D'ORAGE DE LA STATION D'EPURATION DU BOURG

Lors de fortes pluies, le déversoir d'orage déverse trop d'eaux usées dans le ruisseau en aval de la maison neuve. Même si cela se produit pendant une durée limitée, il faut déterminer si un bassin d'épuration annexe est à prévoir ; ces mesures de débit imposées par l'agence de bassin se feront grâce à cette station de métrologie.

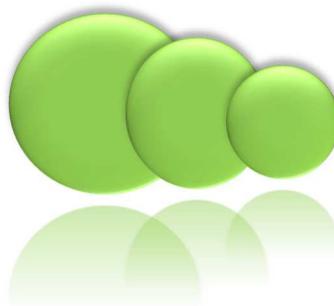
Montant des travaux **28 827 € HT**

34 477,09 TTC

Subvention Conseil Général (10 %) : 3 883 €

Subvention agence de l'eau Loire-Bretagne (70 %) : 20 178,90 €

Suivant les dotations de l'Etat pour 2015 et par conséquent les possibilités financières de la commune, certaines opérations seront vraisemblablement reportées en 2016.





CONCOURS des MAISONS & FERMES FLEURIES

La 56^{ème} campagne de fleurissement de la Haute Vienne s'est achevée le 1^{er} août 2014. Le jury communal (Mmes Chadelaud Nicole, Desmery Annie, Defaye Odette, DUPUY Danielle, Lacaud Danielle, Ranouille Marie-Thérèse, Mrs Pauliout Raymond, Ranouille Robert) est passé début juillet pour apprécier les 49 lauréats afin de sortir le plus méritant de chaque catégorie et de le présenter au jury mandaté par le Comité Départemental.

Maison avec jardin visible de la rue :

1^{er} : Mme COLOMBIER Viviane & Mr DESCUBES Yves

Diplôme d'Honneur

Départemental

2^{ème} : Mr VALAGEAS Patrick

3^{ème} : Mr GROSLIER Jean-Pierre

Décor floral installé sur la voie publique :

1^{er} : Mr LACAUD Gérard

Diplôme d'Honneur Départemental

2^{ème} : Mme SIMPSON Julia

3^{ème} : Mr LAROUDIE Roger

Balcon ou terrasse :

1^{er} : Mr & Mme LACAUD Jean-Claude

Diplôme d'Honneur avec Mention

Spéciale

2^{ème} : Mr & Mme CHADELAUD Guy

3^{ème} : Mr & Mme RANOUILLE Robert

Fenêtres ou murs :

1^{er} : Mme GRAIG Valérie

Diplôme d'Honneur avec Mention

Spéciale

2^{ème} : Mme AUPETIT Hélène

3^{ème} : Mme DUPUYDENUS Joëlle

Restaurants, commerces

1^{er} : Mme RANGER Véronique

Diplôme d'Honneur Départemental

2^{ème} : CHRIS'COIFF

3^{ème} : MATTHEWS CLAY

Parcs fleuris :

1^{er} : Mr & Mme MERIGAUD Daniel

Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale

2^{ème} ex aequo : ANSELL Shirley & Peter

Mr & Mme PAULIOUT Raymond

Fermes fleuries :

1er : Mr & Mme DESLANDES Jean-Luc

2^{ème} : DESCUBES Serge & Yvette

3^{ème} : Mr BELAIR Christian

Le 8 mai, le maire de la commune, Monsieur Guy BAUDRIER remerciera et récompensera Les lauréats et amis des fleurs, pour leur fidèle participation, leur investissement personnel et la qualité des réalisations pour l'embellissement du bourg et des villages.





La voie verte des Hauts de Tardoire

Forte de ses 13 km, la Voie Verte des Hauts de Tardoire chemine à travers notre commune ainsi que celle de Châlus, Champagnac-la-Rivière et Oradour-sur-Vayres.

Cette ancienne voie ferrée aménagée en piste cyclable est ouverte tout au long de l'année pour se promener à roller, à pied ou en vélo, dans un cadre forestier et sécurisé et accessible aux personnes en situation de handicap. Mais qui gère cette Voie Verte ?

Le gestionnaire est le SIVU des Hauts de Tardoire regroupant les 4 communes traversées par la Voie Verte. Chaque commune est représentée par deux délégués ; un président est élu au sein de l'assemblée. Actuellement, Monsieur Guy BAUDRIER, également maire de notre commune, en est le président. Le SIVU emploie deux techniciens animateurs qui sont en charge de l'entretien de la Voie Verte, de l'animation auprès du public, de la gestion administrative et de la communication.



www.champsac.fr



Depuis plusieurs années un service de location de cycles en tout genre a été mis en place. Des VTT classiques aux Quattrocycles en passant par le vélo pousseur, une large gamme de produits qui ravira petits et grands.

Plusieurs cycles proposés à la location sont accessibles pour les personnes en situation de handicap, le SIVU devrait bientôt disposer de la Labellisation Tourisme et Handicap.

Pour tout renseignement concernant les animations ou la location (proposée toute l'année), vous pouvez joindre l'espace loisirs de la Voie Verte au 06 26 18 99 23 ou vous rendre sur le site Internet :

<http://www.voieverte-enlimousin.com/>





Syndicat Mixte des bassins Bandiat-Tardoire

Les nombreux cours d'eau et zones humides de notre territoire sont une véritable richesse que nous négligeons trop souvent. Cependant, ce patrimoine naturel qu'est l'eau douce a une importance capitale pour l'homme et l'ensemble des espèces existantes.

Notre syndicat a pour mission de concilier la préservation de cette ressource et les activités humaines présentes.

Soutenu par de nombreux partenaires, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le PNR Périgord-Limousin et le Conseil Régional du Limousin, le Syndicat intervient sur l'ensemble des cours d'eau de la Communauté de communes des Feuillardiers, mais également sur l'intégralité du linéaire de la Tardoire depuis sa source à sa sortie du département. Les communes adhérentes sont au nombre de quatorze : Pageas, Châlus, Champsac, Champagnac la Rivière, Oradour sur Vayres, Cussac, Saint-Bazile, Saint-Mathieu, Maisonnais, Chéronnac, Les Salles-Lavauguyon, La Chapelle-Montbrandeix, Pensol et Marval. Outre la Tardoire et le Bandiat, de nombreux cours d'eau prennent source sur notre secteur : la Colle, la Vayres... mais aussi, et on l'oublie bien souvent, la Charente.

Le rôle du syndicat est triple :

- Réaliser un diagnostic des 250 km de rivières et mettre en évidence les éventuels dysfonctionnements : embâcles, envasement, pollution, plantes invasives...
- Proposer des solutions et conseiller les riverains, les propriétaires et les élus. Obtenir de tous que la préservation de cet environnement ne soit pas ressentie comme une obligation mais comme une nécessité.
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur la sauvegarde et la protection de la ressource en eau et de l'environnement.

En 2015 les travaux sur le plan d'eau de la Monnerie vont débuter. Le syndicat portera la maîtrise d'ouvrage durant les cinq années nécessaires à l'effacement complet du barrage. L'ouvrage sera démantelé pour laisser place au cours d'eau et rétablir ainsi le transport sédimentaire naturel, évitant un nouvel envasement du site. Pour autant, les cours d'eau ne seront pas oubliés, le programme d'actions prévu sur La Tardoire va être finalisé et les travaux pourront débuter.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact au siège du Syndicat sur le site de La Monnerie à Cussac.

Président : Richard Simonneau

Technicienne de rivière : Anne-Laure Parcollet

- Téléphone : 05.55.70.27.31
- Mail : syndicat.tardoire@orange.fr





La **Gendarmerie Nationale**, institution militaire garante de votre sécurité, de votre paix et de la protection de vos biens est implantée localement sur les cantons de ST LAURENT SUR GORRE, ORADOUR SUR VAYRES et ST MATHIEU par une communauté de 3 brigades regroupant chacune 6 militaires.

Le chef-lieu de communauté à **ST LAURENT SUR GORRE** offre un accueil **permanent** dans les plages horaires d'ouverture de bureau du **lundi** au **samedi** inclus de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures et le **dimanche** de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Pour les brigades de proximité d'ORADOUR SUR VAYRES et de SAINT MATHIEU l'accueil hebdomadaire au public par un **gendarme local** est réparti comme suit :

*** brigade d' **ORADOUR-SUR-VAYRES** : les **mercredis** et **vendredis** de 14 heures à 18 heures.

*** brigade de **SAINT-MATHIEU** : les **mardis** et **samedis** de 14 heures à 18 heures.

Dans les cas particuliers, un créneau horaire complémentaire peut être mis en place. En dehors de ces horaires ou en cas d'urgence, **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**, l'interphone mis à votre disposition vous met en **relation immédiate** avec un opérateur.

Des missions de prévention de proximité, de police sur la route, de secours et d'assistance sont réalisées quotidiennement par les gendarmes de la communauté de brigades. Néanmoins votre vigilance et votre aide nous sont précieuses :

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

- **Protégez votre domicile** : système de fermeture fiable, viseur optique, entrebâilleur, volets, grilles, éclairage automatique, protection électronique, auto surveillance du lotissement, porte extérieure fermée, outils d'escalade ou effraction hors de portée, objets de valeur ou précieux, carte de crédit, clés voitures rangés de façon non visible.
- En cas de **visite ou de doute**, sollicitez une carte professionnelle, appelez sans tarder la brigade de Gendarmerie, ne jamais laisser le visiteur seul.
- Si vous possédez un coffre-fort, il doit être hors de vue des visiteurs et scellé dans la mesure du possible.
- **Photographiez** tous vos objets ou mobiliers de valeur pour en faciliter les recherches et pour vous justifier auprès de votre assurance. Conservez vos factures ou numéros de série des objets particuliers.
- En cas d'**absence**, aviser vos voisins et dans le cadre des opérations **Tranquillité Vacances**, signalez votre départ à la brigade de Gendarmerie, des patrouilles de surveillance seront organisées.

Pour nous joindre, **COMPOSEZ** le **05.55.00.00.02** ST LAURENT SUR GORRE
ou le **05.55.78.10.04** ORADOUR SUR VAYRES ou le **05.55.00.30.09** SAINT MATHIEU ou le **17** ou **112** en cas d'URGENCE



Communauté de communes

www.feueillardiers.com

L'année 2014 s'est révélée prospère en matière d'actualité pour la communauté de communes des Feuillardiers. Une nouvelle équipe communautaire s'est installée en début d'année et de nombreux projets ont germé ou se sont achevés :

- ▶ Absorption au 1^{er} janvier 2014 du SIVU de la Monnerie (gestion en pleine propriété de l'ancien site industriel de La Monnerie)
- ▶ Inauguration et mise en service de l'extension de la maison de retraite
- ▶ Lancement de la résidence services en remplacement de l'ancien foyer logement
- ▶ Aménagements de locaux sur le site industriel des Garennes pour l'agrandissement du centre de tri de La Poste et pour accueillir l'entreprise Bi-liontek.

En 2014, ont démarré les travaux concernant l'extension de la couverture haut débit de notre territoire dont la mise en service est prévue au printemps 2015.

De nombreuses réflexions et de nouveaux projets ont également été initiés en 2014 pour être mis en œuvre dès 2015 pour certains.

Ainsi, sont à l'étude l'exercice de la compétence voirie au niveau intercommunal et le développement de la mutualisation des moyens communaux et intercommunaux pour réduire les coûts, la création d'un service public d'assainissement non collectif pour répondre aux obligations législatives, une évolution du système des ordures ménagères pour inciter davantage le tri et le recyclage. L'année 2015 devrait également être témoin du début des travaux d'effacement de l'étang de la Monnerie et devrait voir aboutir le dossier des maisons de santé pluridisciplinaires sur les communes de St Mathieu et Oradour sur Vayres dont l'accompagnement par la communauté de communes est en discussion.

Enfin, 2015 sera une année décisive pour la communauté de communes car son périmètre sera très certainement redéfini à plus ou moins longue échéance en fonction des réformes territoriales annoncées pour fin 2014 et en fonction des aspirations de vos élus. L'essentiel sera de préserver les services de proximité exercés par la communauté de communes.

Christophe Gérard

Président de la communauté de communes des Feuillardiers

Maison de retraite et Résidence services.

3, rue du Fromental 87150 Cussac
Pour tous renseignements : 05 55 70 91 54

Nouveaux horaires des Bibliothèques à partir de janvier 2015

Lundi : 9h30 -12h30 à Oradour, 14h30 -17h30 à Cussac.

Mardi : 9h -12h30 à Marval, 9h30 -12h30 à Oradour, 14h30 - 17h30 à Cussac et à St Mathieu.

Mercredi : 9h30 -12h30 à Cussac, 14h30 -17h30 à Oradour.

Vendredi : 9h30 -12h30 à Cussac, 14h30 -17h30 à Oradour.

Samedi : 9h30 -12h30 à St-Mathieu, 9h -12h30 à Marval, 14h30 -17h30 à Cussac et à Oradour.

Bibliothèque de Cussac - tél. 05 55 00 44 34

Bibliothèque de Marval - tél. 05 44 22 97 19

Bibliothèque d'Oradour-sur-Vayres - tél. 05 55 78 14 37

Bibliothèque de Saint-Mathieu - tél. 05 55 09 81 44

Consultation et réservation sur le catalogue en ligne

www.bibli-feueillardiers.fr

bibli@feueillardiers.com

La boutique des créateurs vous attend !

N'hésitez pas à nous rendre visite à la boutique des créateurs de la communauté de communes des Feuillardiers, vous serez conquis !

De nombreuses collections réalisées par les artisans d'art du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et de la région Limousin. Des pièces en émail, en porcelaine, en cuir, en bois, en céramique, des étoffes, des bijoux, des savons naturels, des bougies, de la verrerie, des accessoires de mode, des chapeaux, ...
Boutique ouverte chaque année de la fin avril à la fin décembre

Office de tourisme du pays des Feuillardiers : ouvert toute l'année.

05 55 78 22 21 - tourisme@feueillardiers.com

www.ot-feueillardiers-perigordlimousin.com

Oradour Sur Vayres

Points Info Tourisme à Cussac et

Saint-Mathieu : Tél. 05 55 78 22 21.



Service Enfance -Jeunesse Guichet des Familles

La Monnerie - 87150 Cussac

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde ou d'accueil pour vos enfants de 0 à 14 ans ?

Lundi et mardi de 9h00 - 17h00 - Sur RdV mercredi, jeudi et vendredi.

Tél. 05 55 70 02 28 / 06 77 50 16 53

admin-enfancejeunesse@feueillardiers.com

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Saint-Mathieu

Relais assistantes maternelles (RAM) Champsac

Micro crèche Cussac

Accueil de loisirs 3-12 ans Maisonnais sur Tardoire

Jeun's Club (adolescents) Oradour sur Vayres

Service Ordures Ménagères

la Monnerie 87150 Cussac - Bureau ouvert le mercredi de 9h

à 12h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - 05 55

78 10 12 - om@feueillardiers.

Ouverture des Déchetteries

du 1^{er} novembre au 28 février :

du lundi au samedi sauf fermeture le mardi et jeudi.

Le matin de 9h à 12h30 à Oradour-sur-Vayres.

L'après-midi de 14h à 17h30 à Saint-Mathieu





**ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
DE LA HAUTE-VIENNE**

L'ADIL 87 vous informe et vous conseille gratuitement en matière de logement

L'ADIL 87 délivre environ 10000 consultations chaque année dans le **domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.**

Les conseils juridiques :

- **Relations propriétaires-locataires** : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...
- **Accession à la propriété** : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, syndic ...
- **Relations de voisinage** : bruit, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux ...

Les conseils financiers et fiscaux :

- **Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances,...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts,...
- **Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, ...

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

(Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges

Tél. : 05 55 10 89 89 **Site internet** : www.adil87.org



Des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2^{ème} & 4^{ème} mardi	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	1^{er} & 3^{ème} mardi	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3^{ème} mardi	14h15-16h45	Mairie
Châteauneuf la Forêt	1^{er} mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint Junien	1^{er} & 3^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint Yrieix	2^{ème} & 4^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Magnac Laval	2^{ème} & 4^{ème} mardi	14h00-16h30	Maison du Département
Cussac	1^{er} & 3^{ème} jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2^{ème} & 4^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

Un site Internet : www.adil87.org

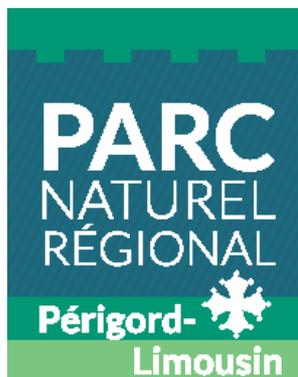
Il contient de nombreuses rubriques, dont « Se loger en Haute-Vienne », « Les offres de terrains en lotissement », « Amélioration de l'habitat », « Non décence et habitat indigne », « Impayés de loyers et expulsion »...

Il comporte de nombreux modèles de lettres.

Il permet aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.



Les actualités du Parc



> **L'Europe s'engage avec le Parc pour préserver la Moule perlière et la restauration de la continuité écologique de la Haute Dronne**



Le programme life, c'est quoi ?

Les projets LIFE+ Nature et biodiversité sont des programmes européens d'amélioration de l'état de conservation des espèces et des habitats menacés. Ils permettent de financer des actions inscrites sur des territoires classés Natura 2000, ce qui est le cas pour la Vallée de la Haute Dronne, depuis 2007.

Un life en Périgord-Limousin, pour quoi faire ?

Depuis 2005, on sait que le Parc abrite une des plus denses et importantes populations de Moules perlières dans la Dronne. **Espèce menacée d'extinction, sa préservation est inscrite comme une des priorités pour le Parc car sa présence garantit la bonne qualité de l'eau de nos rivières.**

Les objectifs du Parc

À court terme, ce projet vise à créer des conditions optimales pour **préserver la population de Moule perlière** sur la Haute-Dronne. L'atteinte de cet objectif passe notamment par la restauration de la continuité écologique sur les principaux obstacles (barrages, plans d'eau, buses) afin de restaurer la dynamique naturelle de la rivière et de retrouver des habitats aquatiques favorables à la **Truite fario** (poisson hôte de la Moule perlière, et donc indispensable à l'accomplissement de son cycle biologique). À long terme, ce projet permettra de retrouver une population de Truite fario suffisante, préalable indispensable au développement et à la pérennisation des populations de Moule perlière sur la vallée de la Haute Dronne classée au titre de Natura 2000.

Contact : Yves-Marie LEGUEN, chargé de mission milieux aquatiques - ym.leguen@pnrpl.com



> Vélo électrique : roulez, testez, approuvez...

De nombreux déplacements de courte distance se font avec notre voiture individuelle : aller acheter son pain, aller à la mairie, à la poste...et au travail (1/3 des actifs du territoire travaillent sur leur commune de résidence). Au vu du relief vallonné, la pratique du vélo reste un sport, mais avec l'arrivée de l'assistance électrique, il pourrait bien redevenir un moyen de transport !

Encore faut-il être sûr que le vélo électrique vous convienne : le coût d'acquisition d'un vélo électrique adapté au relief local, suffisamment puissant et autonome, est élevé (au moins 1000 €), ce qui peut faire hésiter à s'équiper...il faudrait pouvoir faire le test pour se faire un avis !

C'est la raison pour laquelle le **Parc naturel régional propose à ses habitants le prêt gratuit d'un vélo électrique**, pendant 15 jours, pour tester son utilisation en conditions réelles pour des déplacements quotidiens. A l'issue du prêt et au vu de son expérience, l'emprunteur saura si le vélo électrique lui convient, et pourra prendre la décision d'investir dans son propre vélo...ou pas.

PARC NATUREL RÉGIONAL Périgord-Limousin

TESTEZ TESTEZ

ROULEZ ROULEZ

APPROUVEZ APPROUVEZ

Idéal pour les petits déplacements, le vélo électrique peut être une réelle alternative à la voiture. Si le coût de fonctionnement est très faible, le coût d'achat du vélo est important et peut faire hésiter à franchir le pas.

Le Parc naturel régional vous propose un prêt gratuit de vélo électrique, pendant 15 jours, pour tester son utilisation en conditions réelles.

A l'issue du prêt, vous saurez si le vélo électrique vous convient... ou pas.

En partenariat avec la communauté de communes du Périgord Vert Nontronnais et le SIVU des Hauts de Tardoire

Pour plus de renseignements, contactez le Parc au 05 53 55 36 00

www.pnr-perigord-limousin.fr

Émission - Ne pas jeter sur la voie publique

Action climat

PERIGORD-LIMOUSIN

Cette opération pilote est menée depuis 2013, en partenariat avec la voie verte des Hauts de Tardoire et la communauté de communes du Périgord vert Nontronnais. Sur les prêts de la première année, plus de 50 % des emprunteurs ont acheté leur propre vélo à l'issue de l'emprunt...et si vous testiez vous-même ?

Contact : Marion PERSONNE – m.personne@pnrpl.com – 05 53 55 36 00

Pour en savoir plus : www.pnr-perigord-limousin.fr ou info@pnrpl.com



Associations

Les Sacs à dos

Malgré la météo, une soixantaine de personnes étaient présentes pour la rando lune du 8 novembre 2014.

Pour la plupart des randonneurs, une lampe frontale ou de poche ou sans rien, la lune avait décidé de nous accompagner, en nous guidant jusqu'à la salle des fêtes où une bonne soupe de citrouille attendait notre retour.

Nous vous donnons rendez-vous pour d'autres randonnées d'une distance de 12 kms à partir du lundi 05 janvier 2015, et du jeudi 08 janvier pour celles d'une longueur entre 5 et 7 kms.

Pour tous renseignements:
05/55/78/47/80

L'association vous présente ses
meilleurs vœux pour 2015.

La Présidente: Monique TALLET





L'A.C.C.A

L'association se rajeunit, 4 jeunes ont réussi l'examen du permis leur permettant de découvrir la plaisir de la chasse. D'autre part un jeune en chasse est accompagné de son grand-père.

Patrick CHABEZ est nommé piégeur agréé et Alain LACAUD garde assermenté. Dans le bureau 3 nouveaux membres dont voici la composition :

Président d'honneur : Guy BAUDRIER, Maire

Président actif : Michel COUDERT

Vice-Président : Raymond PAULIOUT

Secrétaire : Nicole CHADELAUD

Secrétaire adjoint : Didier REJASSE

Trésorier : Gérard LACAUD

Trésorier adjoint : Jean-Luc DESLANDES

Membres : Béatrice JUHEL, Guy CHADELAUD, Alain LACAUD, Christian TALLET, Patrick CHABEZ, Corentin LATHIERE

Plan de chasse 2013-2014 :

Un lâcher de 50 faisans supplémentaires a été effectué suite aux bons résultats des manifestations.

36 chevreuils, 30 renards, 22 ragondins ont été prélevés.

Agenda des manifestations 2015 :

Dimanche 1^{er} mars : Loto à la salle des fêtes de Champsac

Dimanche 2 août concours de pêche et repas champêtre à l'étang Pauliout

Samedi 24 octobre en soirée avec repas dansant

Le bureau et les chasseurs de l'A.C.C.A vous souhaitent une bonne année



2015 et vous donnent rendez-vous pour les manifestations.



AJC section gym

Le club de gymnastique de CHAMPSAC a repris ses cours en septembre dernier.

Pour cette nouvelle saison, nous avons accueilli de nouvelles recrues qui ont très vite trouvé leur place au sein du groupe.

Notre bénévole nous offre toujours autant de cours variés (step, gym douce, gym tonic, ballons)

Nous avons beaucoup de mal à maintenir un effectif correct, nous faisons donc appel à toutes nouvelles personnes qui souhaitent entretenir leur forme physique en venant nous rejoindre le mercredi soir de 21H à 22H à la salle des fêtes de CHAMPSAC.

C'est avec un immense plaisir que nous comptons de nouvelles naissances cette année encore. Bienvenus aux nouveaux bébés.

Tous les membres du club vous souhaitent de tout leur coeur une très bonne année 2015.

Prenez de bonnes résolutions, on vous attend nombreuses.

La Présidente

Isabelle LATHIERE

Tél.: 05 55 32 87 90



Comité des fêtes

Notre équipe souhaite continuer dans la même dynamique l'année 2015 comme l'année 2014. Bien sûr la conjoncture nous oblige à nous concentrer sur des manifestations à la fois originales et abordables. Nous tenons à remercier tous les participants qui se sont joints à nous l'année précédente. Nous sommes toujours demandeurs de personnes de bonne volonté afin de grossir les rangs. Cette année encore, la mairie nous a épaulé en offrant les chocolats pour le Noël des enfants de la commune de Champsac, pour le feu d'artifice du 14 juillet et le prêt de la salle des fêtes selon nos besoins.



Il a été procédé au renouvellement du bureau qui se compose comme suit :

Président : Patrick VALAGEAS

Vice-présidents : Firmin BOUCHET,
Michel GAUTHIER

Secrétaire : Hugo LAROUDIE

Secrétaire adjointe : Maryse
PARVERIE

Trésorier : Bruno DUCOURTIEUX

Trésorier-adjoint : Stéphane
GUILLOUX

Commissaires aux comptes : Raymond
PAULIOUT, Christian TALLET

Manifestations prévues pour 2015 :

21 mars : repas dansant

14 juin : fête des voisins

13 juillet : fête nationale

4 octobre : loto

6 décembre : concours de belote

18 décembre : Noël des enfants

Le Président, Patrick VALAGEAS

Providanse

L'association, composée de musiciens amateurs, vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous continuons à promouvoir la musique traditionnelle et régionale afin de permettre à certaines associations locales et environnantes dont les moyens sont de plus en plus limités, de faire une animation dans le cadre de leur manifestation annuelle d'ordre privé. L'ambiance est assurée dans la bonne humeur et la convivialité.

Le Président, Patrick VALAGEAS





Le Cercle de l'Amitié

Avec douze nouveaux adhérents, l'association a passé une année 2014 avec toujours autant de dynamisme et de convivialité : rencontres mensuelles, thés dansants, repas, concours de belote, loto, journées tricots, cours informatiques, voyages (« leTyrol » en juin et « l'Hermione, l'Île Madame » en septembre qui ont laissé d'inoubliables souvenirs aux participants).

L'Assemblée Générale du 5 décembre a approuvé le bilan moral et financier de l'année. Le bureau est inchangé, la cotisation annuelle se maintient à 13€.

PROGRAMME 2015 :

- réunions mensuelles à thème :
le premier vendredi du mois à partir de 14H à la salle des fêtes (sauf en mai et en août)
- repas : le samedi 2 mai et 10 octobre à la salle des fêtes
- Thés dansants : le dimanche 15 mars et le dimanche 20 septembre
- Concours de belote : le dimanche 29 mars
- loto : le dimanche 15 novembre
- journée retrouvailles des anciens de l'école de Champsac : le dimanche 7 juin à la salle des fêtes
- sortie culturelle : à Feytiat, le mercredi 1^{er} avril (après-midi)
- voyages : du 20 au 21 juin « Le Lubéron entre ocre et lavande » le 12 septembre
Déjeuner croisière Saint Cirq Lapopie et Cahors »
- atelier tricot et broderie : 3^{ème} mardi du mois à 14H (salle de l'association)
- informatique : le jeudi de 15H à 18H et de 20H à 23H (salle de l'ancienne mairie)
- assemblée générale : le vendredi 4 décembre 2015 à 14H (salle des fêtes)

La présidente et le bureau du Cercle de l'Amitié remercient Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, le moniteur d'informatique et tous les bénévoles qui aident au bon fonctionnement de l'association. Les retraités et préretraités désirant nous rejoindre, seront accueillis tout au long de l'année.





UNA Région de Saint-Junien

Aide et accompagnement à domicile



Contactez nous au 05 55 02 46 01

unasaintjunien@orange.fr

**Actif, retraité, personne en situation de handicap,
famille avec jeunes enfants,**

- Ménage, repassage
- Aide à la personne : lever, coucher, toilette, repas...
- Accompagnement social : promenades, stimulation
- Jardinage/bricolage
- Gardes de nuits

Services aux Personnes à domicile
NF311

Aides financières partenaires conventionnés :

Conseil Général, Caisses de retraites, CAF, PCH, Mutuelles ...





Février 2015

Responsable de la publication :
Guy BAUDRIER

Conception et réalisation : mairie de Champzac
Crédits photographiques

Imprimeur : TEXTO 87200 St JUNIEN

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015

